

Commission Aménagement et Économie Durables

Relevé de décisions de la réunion du 2 février 2023

DREAL - Unité Départementale de l'Isère

Personnes présentes : Julien ROSSIER (Umicore Specialty Powders France), Patrick POUCHOT (Vencorex/France Chimie AURA), Christine HANY (STEPAN Europe Voreppe), Céline Bolland (FRAMATOME Jarrie), Stephan PINELLE (CHSCT Vencorex), Corinne THIEVENT (SPPPY), Mathieu PERRIN (EP SCoT), Pierre-Yves BENIGNA (Grenoble-Alpes Métropole).

Personnes excusées : Guilhem DUPUIS (IRMa), Jannick JAFFREO (DREAL/RCTV/CTT), Thierry MOSNIER (Air Liquide France industrie), Sam Toscano (Mairie de Pont de Claix et AMI).

Voir Diaporama en PJ.

Accueil et introduction

Patrick POUCHOT, nouveau président de la commission Aménagement, remercie les participants pour leur présence et indique que si la commission a été peu active ces deux dernières années, un certain nombre de sujets méritent d'être relancés, comme cela va être présenté en séance.

Corinne THIEVENT rappelle l'organisation du SPPPY au sein de la DREAL UD Isère et propose un tour de table, avant de démarrer la réunion et présente l'ordre du jour : propositions d'actions pour la commission autour de deux grands axes (Actions d'information / de sensibilisation / de communication et Travaux collectifs sur des thématiques d'actualité) et validation en séance du programme d'actions retenu pour 2023.

I – Propositions d'actions 2023 autour de 2 grands axes

1. Axe 1 Actions d'information, de sensibilisation et de communication

Patrick POUCHOT présente les actions d'information, de sensibilisation et de communication sur lesquelles la commission pourrait s'investir.

Les premiers objectifs recherchés sont l'organisation d'évènements et de rencontres thématiques, la mise à disposition de ressources, la publication et la diffusion de documents et supports (a minima via le site internet du SPPPY).

En ce qui concerne l'action phare TMD déployée en 2019, Patrick POUCHOT propose de poursuivre la démarche. En effet, la charte a été signée par une quarantaine de prestataires, les itinéraires sont en place mais il serait utile de communiquer à nouveau sur son existence, d'autant qu'il y a de nouveaux industriels dans le secteur.

Il est donc convenu de :

- > Procéder à une évaluation et une REX sur la charte auprès des signataires
- > Faire une nouvelle campagne de communication sur la charte auprès des industriels, des transporteurs et des communes du secteur.

En ce qui concerne l'action travaux à proximité des canalisations menée en lien avec le CNFPT,

Patrick POUCHOT indique que ce sujet est toujours d'actualité et qu'il y a souvent des incidents sur cette thématique. Il est donc utile de recontacter le CNFPT pour voir si ces formations pourraient être organisées à nouveau fin 2023.

2. Axe 2 Travaux collectifs sur des thématiques d'actualité

Patrick POUCHOT indique que la commission pourrait faciliter les travaux sur plusieurs sujets d'actualité : le Plan de Protection de l'Atmosphère 3 Grenoble Alpes Dauphiné (cf les fiches actions Industrie Mobilités Urbanisme et Communication), la ZFE (notamment les problématiques d'accès aux sites industriels), l'amélioration de l'accès des salariés aux zones d'activités en développement (notamment parc industriel Sud Saut du Moine), les friches industrielles (pour éviter l'artificialisation des sols), le déploiement de certaines dispositions du PPRT de Pont de Claix (notamment sur la mise à l'abri des usagers de la voirie publique en cas d'accident et la mise en place d'un plan de circulation de la ville réduisant l'exposition au risque technologique).

En ce qui concerne la ZFE, il est convenu de reprendre contact avec Anne-Cécile Blanc et d'organiser une nouvelle réunion d'information pour les industriels et les transporteurs sur la ZFE VUL/PL.

En ce qui concerne l'accès des salariés aux zones d'activité en développement, Pierre-Yves Bénigna indique qu'une association est en cours de création pour travailler sur cette problématique du Parc industriel sud. Le modèle du PIPA dans la plaine de l'Ain est un bel exemple. La problématique de la mobilité est le premier sujet à traiter mais il y en aura d'autres. Il y a donc à terme une réelle place à prendre dans ces réflexions et travaux (RER Métropolitain, rabattement axes secondaires avec modes doux...).

Concernant le PPA 3 GAD, les commissions thématiques vont être lancées au printemps et Corinne Thievent, en charge de la communication autour du PPA, pourra faire le lien avec la commission aménagement.

Concernant la valorisation des friches industrielles, M. PERRIN indique qu'avec la loi Climat et Résilience, le principe de ZAN Zéro Artificialisation Nette (objectif fixé pour 2050 qui demande aux territoires, communes, départements et régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020) va notablement faire évoluer les politiques d'aménagement et les friches pourraient prendre beaucoup de valeur...

Cet objectif est très impactant pour les futurs travaux d'aménagement et intégré dans plusieurs documents d'urbanisme (SRADDET, PLU...).

Pierre-Yves Benigna indique qu'effectivement la situation est critique pour la métropole (il reste 5000m² à commercialiser !). Il y a donc un travail important mené par GAM sur sa stratégie foncière, qui pourra être présenté lors d'une prochaine commission.

II – Programme d'actions validé pour 2023

Poursuite Charte TMD et livret itinéraires

- > Procéder à une évaluation et une REX sur la charte auprès des signataires
- > Faire une nouvelle campagne de communication sur la charte auprès des industriels, des transporteurs et des communes du secteur.

Travaux à proximité des canalisations

Re Contacter le CNFPT pour organiser des formations en 2024

ZFE VUL/PL

Organiser une nouvelle réunion d'information pour les industriels et les transporteurs sur la ZFE VUL/PL.

Fin 2023 : prévoir une réunion d'information sur la politique ZAN (avec DDT et SCoT)

Conclusion de la séance

Corinne Thievent remercie les participants et propose une **prochaine réunion de la commission le 8 juin 2023 9h30 à 9h30 à l'UD (salle 356).**

Les membres de la commission seront avertis le plus tôt possible de la date de la plénière du SPPPY (mars/avril 2023).